

Zeitschrift:	Revue Militaire Suisse
Herausgeber:	Association de la Revue Militaire Suisse
Band:	151 (2006)
Heft:	1-2
Artikel:	Le dernier ouvrage de Jacques F. Baud : renseignement, terrorisme, contre-terrorisme et anti-terrorisme
Autor:	Weck, Hervé de
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-346560

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le dernier ouvrage de Jacques F. Baud

Renseignement, terrorisme, contre-terrorisme et anti-terrorisme

En Occident, la stratégie de lutte contre le terrorisme vise plus les effets (anti-terrorisme) que les causes (contre-terrorisme). L'anti-terrorisme, c'est-à-dire la tactique déterminée, l'approche lourde adoptée par les Etats-Unis et plusieurs Etats occidentaux après le 11 septembre 2001, semble efficace si l'on prend en compte les pertes dans les rangs des terroristes. Il s'avère pourtant inefficace et contre-productif au niveau stratégique. L'intervention américaine en Irak, censée contribuer à la lutte contre le terrorisme, fait naître de nouveaux groupes terroristes et donne une légitimité aux extrémistes islamistes. Des succès tactiques peuvent provoquer une catastrophe stratégique dans un contexte de guerre asymétrique.

■ Col Hervé de Weck

La multitude de définitions du terrorisme partent presque toutes de la notion de capacité et décrivent les méthodes utilisées: brutalité, actions contre des objectifs mous (*soft targets*), mépris de la vie, perfidie, recherche des points faibles de l'adversaire. De nouveaux éléments entrent aujourd'hui dans l'équation «Guerre asymétrique», l'action sur les opinions et sur les émotions. L'asymétrie est un concept stratégique, non pas tactique. Les champs d'action des deux parties, leurs cultures, leurs stratégies d'action sont différents.

Le terrorisme est un domaine de recherche délaissé par les milieux académiques. Un Américain relève que 80% des travaux publiés entre 1995 et 2000 contiennent essentiellement des produits recyclés et peu de réflexions nouvelles. La plupart des auteurs tendent à prendre la

posture de pompiers plutôt que d'étudier les phénomènes de combustion.

Le terrorisme n'est pas le résultat du hasard et n'apparaît pas par génération spontanée. Avant la violence, il y a des signes avant-coureurs. La difficulté est de déterminer à quel moment un mouvement revendicatif peut basculer dans la violence. C'est la tâche des services de renseignements stratégiques.

La formulation d'une stratégie de lutte contre le terrorisme doit prendre en compte un grand nombre de facteurs sociaux, culturels et sécuritaires. L'identification du mouvement terroriste et d'un centre de gravité de l'action contre-terroriste constitue l'élément central de cette stratégie, ce qui permet de déterminer la nature de l'action et les moyens à engager.

Dans un conflit symétrique conventionnel, les objectifs stratégiques se situent à trois niveaux

traditionnels, l'espace géographique, l'espace aérien et l'éther, auxquels il faut ajouter l'*espace humain* et l'*espace informationnel*. Les conflits humains puisent leur énergie dans la frustration, les craintes, les haines, les blessures profondément ancrées des populations, donc des dimensions historiques, ethniques et culturelles. Contrairement aux conflits de la guerre froide, les nouveaux conflits partent d'*en bas*. L'espace informationnel, à ne pas confondre avec l'information, est celui où se forgent les perceptions. Même si l'action militaire ne touche qu'une partie de l'espace géographique, l'information qui lui donnera sa légitimité touchera l'ensemble de la planète.

La plupart des unités spécialisées, que l'on classe parmi les forces spéciales, font de l'anti-terrorisme. Leurs maigres résultats révèlent une incompréhension des mécanismes du terrorisme. Elles restent des formations d'intervention conçues pour

répondre à des situations particulières : libération d'otages, neutralisation de terroristes, et non pour des actions de longue durée.

Voilà quelques-uns des problèmes que notre compatriote, le colonel EMG Jacques F. Baud, développe avec l'expertise qu'on lui connaît dans un ouvrage paru en 2005 chez Lavauzelle à Paris et intitulé *Le renseignement et la lutte contre le terrorisme. Stratégies et perspectives internationales*¹.

Le terrorisme islamiste

A l'époque de la guerre froide, des pays du Pacte de Varsovie, en particulier l'Union soviétique et la République démocratique allemande, ont soutenu les mouvements terroristes les plus divers, y compris ceux d'extrême-droite dans le seul but de déstabiliser les Etats membres de l'OTAN.

Nouvellement apparu depuis la fin de la guerre froide et supplantant le terrorisme d'inspiration politique, le terrorisme religieux s'avère le plus ancien car, à une époque ou à une autre, il a touché toutes les religions. Sa justification ne se situe pas au niveau de la société mais des idées, de la morale et de la spiritualité, des valeurs face auxquelles la vie humaine n'a qu'un poids limité. Contrairement au terrorisme politique qui dépend d'un équilibre délicat entre action, soutien et mobilisation, le terrorisme religieux repose sur l'engagement de ses membres ;

il ne cherche pas forcément à élargir son audience.

Le terrorisme islamiste, le plus préoccupant en ce début de XXI^e siècle, n'est pas de type révolutionnaire. Sa typologie varie selon les régions. Strictement religieux avec les Frères musulmans en Egypte au début des années 1990, terrorisme de guérilla en Irak et en Afghanistan dans les années 2000, il a la particularité de fusionner des aspirations politiques et des principes religieux. Paradoxalement, il n'est pas alimenté par une volonté de domination et de destruction, mais par des peurs, des réflexes de protection contre ce qui apparaît comme un impérialisme culturel mettant en péril l'essence même des sociétés musulmanes. Le «devoir d'ingérence humanitaire» prôné par Bernard Kouchner, qui justifie tant d'interventions occidentales, s'avère à double tranchant. Il doit être mis en œuvre sans aveuglement missionnaire, avec sensibilité et circonspection.

Alors que l'Occident voit dans les attentats du 11 septembre 2001 la nécessité de lutter contre la pauvreté, c'est probablement l'inverse que veut signaler le terroriste islamiste. La mondialisation implique des bonds en avant culturels que certaines sociétés ne peuvent ou ne veulent pas effectuer. Dans le monde musulman où l'environnement prédispose à un certain fatalisme, la richesse au sens occidental ne constituent pas un objectif en soi, et le poids de la tradition culturelle et religieuse, le rythme

d'accession à la prospérité ne sont pas ceux qu'on rencontre en Europe ou aux Etats-Unis. La mondialisation est donc perçue comme une ingérence, voire une agression.

Les organisations non gouvernementales, des acteurs très puissants, qui échappent à tout contrôle, poursuivent des objectifs différents et peu coordonnés. En 2004, on en compte environ deux mille en Afghanistan. Sans le vouloir, elles renforcent les stéréotypes racistes des habitants, car elles passent pour les missionnaires séculaires du monde moderne, d'autant plus qu'elles sont souvent financées par des Eglises et des communautés américaines. Elles deviennent des stimulants au Jihad !

Collaboration internationale au niveau du renseignement

Le renseignement, qui résulte d'un processus de gestion du savoir, sert à soutenir les prises de décision des autorités nationales, politiques ou militaires. Dans ce domaine, c'est l'analyse qui offre des possibilités d'améliorations les plus rapides et significatives, alors qu'elle apparaît actuellement comme le *parent pauvre* du renseignement, le point faible de la plupart des services occidentaux, avec des analystes insuffisamment formés et conduits, travaillant dans des structures inadaptées aux menaces actuelles.

¹ Paris, Lavauzelle, 2005. 412 pp.

Il faudrait que ces spécialistes soient davantage confrontés à leurs clients, les décideurs, et qu'ils présentent eux-mêmes les fruits de leurs réflexions, ce qui les responsabiliseraient et les motiverait. L'interface avec les *clients* est traditionnellement assurée par les directeurs des services. On considère que les analyses appartiennent au service, cette façon de procéder étant censée assurer la *neutralité du produit*. Pourtant, elle amène à mettre en place des mécanismes de contrôle de qualité destinés à garantir la *perfection* de l'analyse, au lieu d'établir des standards sur la qualité du travail et du jugement des analystes.

La coopération bilatérale est la forme préférée de coopération entre services de renseignements, et les échanges portent plus volontiers sur des analyses que sur des informations brutes qui pourraient dévoiler des sources, voire des capacités ou des incapacités du service concerné. L'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord ne dispose pas d'un service de renseignements à proprement parler, mais elle coordonne la production et la diffusion des renseignements par les services des Etats-membres.

Dès 1989, le KGB faisait savoir qu'il est prêt à collaborer avec l'Ouest dans certains domaines, comme la criminalité organisée et la piraterie aérienne. Après la chute du communisme en Europe de l'Est et la dissolution du Traité de Varsovie le 31 mars 1991, la coopération entre le KGB et les autres services connaît un ralentissement, à cause de collusions avérées ou supposées avec des organisations mafieuses dans les pays de l'ex-Union soviétique et de leurs anciens *satellites*.

Les limites d'une collaboration européenne

Il existe pourtant des groupes multilatéraux d'échanges de renseignements, car les Nations unies et l'Union européenne, qui veulent jouer un rôle actif dans la prévention et la résolution des conflits, en ont mis sur pied, afin d'appuyer leurs processus de décision. Ces organes, qui ne disposent pas d'organes de collecte, dépendent des pays-membres. Le 11 septembre 2001 a donné l'impulsion à une coopération plus intensive...

L'état-major de l'Union européenne, qui assure l'alerte rapide, l'évaluation de la situation et la planification stratégique, dispose d'une Division «Renseignement» d'une trentaine d'experts qui disposent chacun d'une liaison sécurisée avec son service national et peut ainsi recevoir des données ou en solliciter en cas de besoin. En mars 2004, l'Union européenne s'est donné un Coordinateur du renseignement...

Le Groupe TREVI (Terrorisme, Radicalisme, Extrémisme, Violence Internationale), créé en 1975, rassemble les ministres de l'Intérieur de l'Union européenne, ainsi que des observateurs dont celui de la Suisse. EUROPOL, l'Office européen de police prévu dans le Traité de Maastricht du 7 février 1992, a pris la relève de TREVI. Il y a également le très confidentiel Club de Berne (la Suisse en fait partie), une bourse d'échange sur les questions de sécurité, à laquelle participent les chefs des services européens de sécurité. Au début 2003, l'Union européenne a dé-

mandé au Club de Berne d'établir des directives à l'intention des experts de la lutte anti-terroriste d'EUROPOL.

Le Système d'information de Schengen (SIS), opérationnel dès 1990, marque la coopération judiciaire de l'Union européenne. Il n'est pas réellement un système d'échange de renseignements mais une plateforme d'échange d'informations où s'expriment les besoins des partenaires. Il comprend un fichier accessible aux membres, destiné à faciliter la lutte contre le crime organisé et l'immigration clandestine. SIS se base sur les fichiers mis à disposition par chaque Etat sur la base de sa législation nationale. On est donc loin d'une conception uniforme !

Problèmes liés à l'échange de renseignements

Si les forums d'échange se multiplient depuis le 9 septembre 2001, ils restent handicapés par de nombreux obstacles techniques, opérationnels, juridiques, institutionnels et sécuritaires. En effet, le renseignement, le plus souvent acquis de manière non conventionnelle, requiert des précautions pour son partage. Il s'agit de protéger ses sources, de cacher les intentions des décideurs au niveau national, qui pourraient être dévoilées par les renseignements recherchés, et de ne pas dévoiler les capacités ou les incapacités opérationnelles du service.

Les différents systèmes de renseignements restent largement incompatibles. Les forces coalisées, lors de la Première Guerre du Golfe, éprouvaient des difficultés à échanger

des informations opérationnelles, non seulement entre elles, mais aussi à l'intérieur de leurs propres structures. Les Américains n'avaient pas moins de neuf organisations de renseignements qui travaillaient parallèlement avec la même mission, mais sans communications entre elles. Ces services déployaient huit réseaux informatiques de transmission des données incompatibles entre eux. Les informations entre ces services devaient transiter par le Pentagone.

Des échanges postulent donc un minimum de procédures communes et de standardisation. Dans le traitement de l'information, un *grand* service, contrairement à un *petit*, accorde souvent une validité importante à des informations de très mauvaise qualité. Ainsi les services américains à propos des armes de destruction massive et du soutien au terrorisme par Saddam Hussein avant le déclenchement de la Deuxième Guerre du Golfe...

Les *petits* services sont plus à même d'effectuer des analyses stratégiques pertinentes que les *grands*. Certains Etats établissent des limites à la diffusion d'informations recueillies par leurs services, afin d'assurer la sécurité des mécanismes ou la protection de la personnalité. Le Sénat américain a voté une loi interdisant la divulgation à l'ONU d'informations en provenance des organes de renseignements !

Certains Etats considèrent le terrorisme comme une affaire de police gérée au niveau des affaires intérieures; ils interdisent aux services de renseignements extérieurs de fournir des informations aux services de sé-

curité intérieurs, afin de ne pas tomber dans un système semblable à celui du KGB. Les conditions qui permettent de surveiller des citoyens sont assorties de contraintes importantes mais, lorsqu'un service de renseignements extérieur surveille un individu dans un autre pays, sa liberté d'action est très importante.

Un tel contexte ne favorise pas une stratégie occidentale coordonnée de contre-terrorisme !

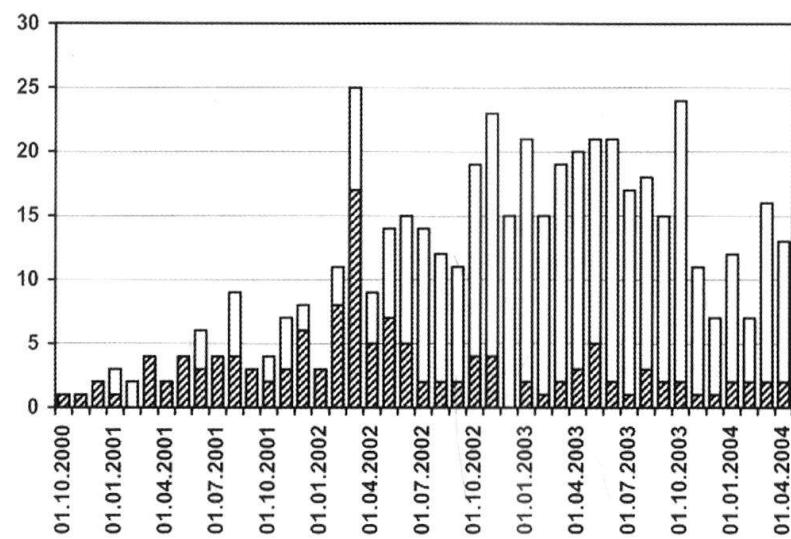
La lutte contre le terrorisme

Durant les années 1970-1980, les Etats occidentaux, en lutte contre le terrorisme d'extrême-gauche, parviennent à leurs fins

avec des moyens issus de la lutte contre le grand banditisme. Le terrorisme islamiste, d'une autre nature, est asymétrique. En d'autres termes, il s'agit d'une forme de conflit où le succès tactique des forces de sécurité risque de procurer un succès stratégique à l'organisation terroriste. Depuis le 11 septembre, la guerre américaine contre le terrorisme n'a jamais pris en compte le principe de l'asymétrie; elle est dirigée contre des terroristes mais, dans le même temps, elle stimule le terrorisme.

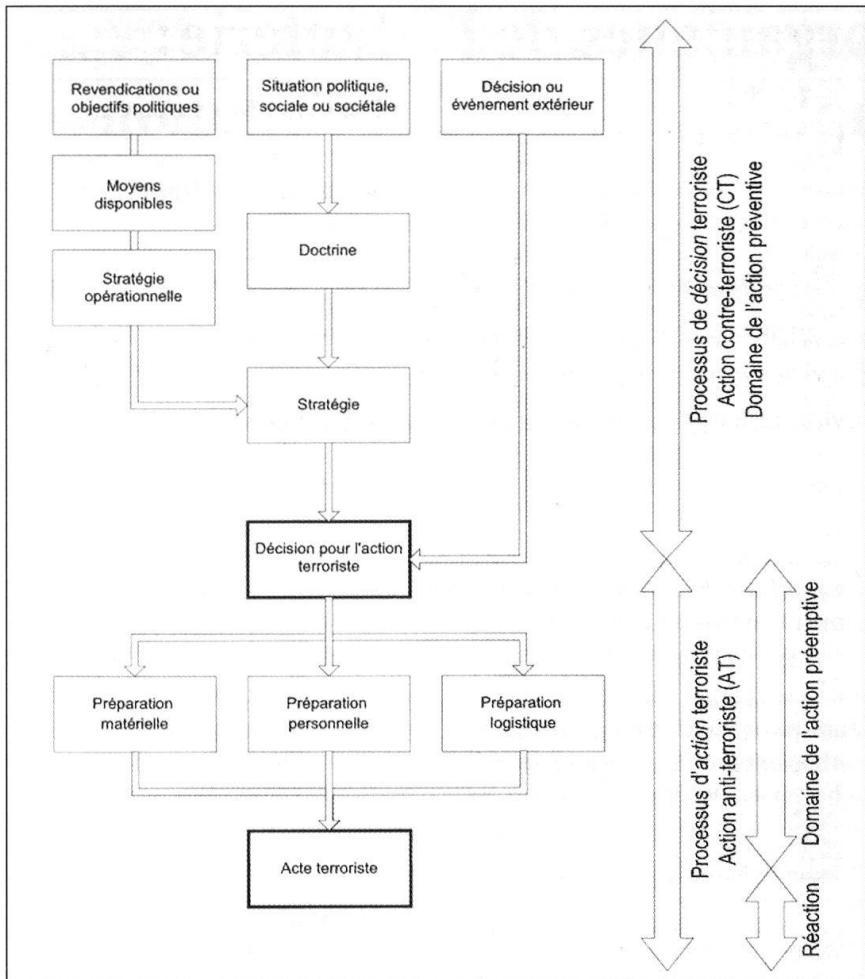
Les expériences faites par la Gestapo, en Algérie et au Vietnam montrent que les méthodes coercitives donnent peu de résultats, particulièrement avec des combattants convaincus de

Attaques-suicide en Israël (deuxième Intifada)



En hachuré les attaques effectuées et en blanc les attaques empêchées. Le sommet atteint en mars 2002 déclenche la décision du gouvernement israélien de construire la barrière de séparation entre la Cisjordanie et Israël. Si effectivement la majeure partie des attaques est stoppée par les forces de sécurité israéliennes, force est de constater que le nombre total des actions entreprises a été multiplié par dix. Ainsi, à un succès tactique répond une défaite stratégique.

[Source : ministère de la Défense israélien]



leur cause ou endoctrinés, comme on les rencontre dans les groupes de terroristes ou de guérilla. Des techniques existent, qui permettent de gérer sa résistance à la douleur et de ne pas fournir l'information demandée.

Les Israéliens détruisent systématiquement les maisons des auteurs d'attentats-suicides et des terroristes. Cette méthode de dissuasion, moralement discutable, est justifiable au niveau tactique mais contre-productive au niveau stratégique, car elle pousse les familles vers les œuvres d'entraide du Hamas, donc de sa propagande. D'autre part, cette façon de faire a dégradé l'image d'Israël dans le monde (espace informationnel).

Actuellement, aucun pays, à plus forte raison aucun groupe de pays, n'a de stratégie globale pour combattre le terrorisme. Le contre-terrorisme doit partir d'une vision globale, chercher par des moyens offensifs et défensifs, civils et militaires, à combattre l'ensemble du processus qui fait passer un individu de l'état de citoyen à celui de terroriste. Les capacités civiles, policières et militaires doivent être intégrées dans une seule stratégie, pas forcément dans une seule structure.

D'une manière générale, les forces spéciales ne peuvent suffire à assumer le contre-terrorisme, car elles sont instruites pour opérer à l'intérieur du territoire ennemi et faire de la reconnaissan-

sance opérative ou stratégique, l'exigence toujours plus forte d'éviter les dommages collatéraux nécessitant une connaissance et une désignation toujours plus précise des objectifs. Elles peuvent, bien entendu, recevoir d'autres missions en environnement inhospitalier ou dans des zones instables, en deçà du seuil de conflit ouvert et en appui d'objectifs militaires ou de politique étrangère. Leurs opérations peuvent être *ouvertes* et *reconnues* ou *discrètes*, afin d'influencer les conditions politiques, économiques ou militaires à l'étranger lorsque l'on souhaite que le Gouvernement ne soit pas apparent ou reconnu publiquement.

Les forces spéciales américaines ont été chargées de mettre en œuvre des programmes locaux d'assistance médicale ou des programmes d'irrigation, ce qui est une composante d'une stratégie contre-terroriste mais ne couvre pas l'ensemble de la palette... Ce genre d'engagement montre par ailleurs la fausseté d'une image populaire soigneusement entretenue de forces spéciales uniquement capables d'effectuer des missions de combat.

Durant la guerre froide, le renseignement avait pour mission de découvrir des informations protégées mais existantes, comme les codes nucléaires ou les préparatifs d'offensive du Pacte de Varsovie. Aujourd'hui, il doit découvrir des informations dont on ignore l'existence même. La question de savoir quels seront les prochains objectifs de tel groupe terroriste islamiste n'a peut-être pas de réponse au moment où on se la pose !

H. W.